

3. Quel ministère du gouvernement a la responsabilité de l'acheminement des grains du Canada à destination de la Grande-Bretagne?

4. Quel ministère du gouvernement a la responsabilité de l'entreposage du blé dans les divers élévateurs de l'Etat?

5. Quelles quantités de blé ont été entreposées dans les divers élévateurs par la même autorité?

115c. Etat montrant:—

1. Au cours du présent mois, combien de navires, à Portland (Maine), seront chargés de céréales canadiennes destinées outre-mer?

2. Quels sont les noms de ces navires et quelle quantité de céréales chacun transportera-t-il?

3. Les wagons qui ont transporté le blé canadien destiné à ces navires, à Portland, appartenaient-ils tous aux chemins de fer nationaux du Canada, ou quelques-uns d'entre eux appartenaient-ils à des chemins de fer des Etats-Unis et, dans l'affirmative, combien?

115d. Etat montrant:—

1. Au cours de la période du 1er janvier 1941 au 1er mars 1947, quelles quantités de blé ont été fournies aux distillateurs canadiens?

2. A quel prix, le boisseau, a-t-on vendu ce blé?

3. Le gouvernement canadien a-t-il aidé à défrayer le prix d'achat par l'octroi de subvention?

4. Dans l'affirmative, quel était le montant de cette aide?

5. Pour quelle raison a-t-on accordé cette aide?

118. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 3973, approuvé le 24 septembre 1946, en vertu des dispositions de la loi sur l'aéronautique, modifiant les règlements de l'air, 1938, article 6, chapitre 28, Statuts de 1944.

119. Quarante-deuxième rapport de la Commission des Transports du Canada (anciennement la Commission des chemins de fer) pour l'année terminée le 31 décembre 1946.

119a. Etat montrant:—

1. Quelles sommes a-t-on versées chaque année, en frais de dépenses, à chaque membre de la Commission des Transports depuis sa nomination?

2. Les membres de la Commission des Transports jouissent-ils de l'usage d'un wagon privé?

120a. Etat montrant:—

1. Le gouvernement ou les chemins de fer Nationaux du Canada en sont-ils venus à une décision au sujet de l'élimination des courbes, l'amélioration des passages à niveau et l'installation de voies doubles sur la ligne des chemins de fer Nationaux entre Sydney (N.-E.) et Moncton (N.-B.)?

2. A-t-on fait des expertises et des estimations en vue d'une ligne directe, comme partie de ce réseau, entre Pictou et Moncton?

3. A-t-on préparé une estimation du coût de cette entreprise et, dans l'affirmative, quelle est-elle?

4. Quelle est l'économie estimative, annuelle et moyenne, sur les marchandises et tout autre transport, réalisée sur un tel réseau modernisé pouvant utiliser le pont ou la chaussée du détroit de Canso?

5. Le gouvernement ou les chemins de fer Nationaux du Canada songent-ils à procéder bientôt à l'amélioration de ce service?